

### Budget estimatif

- de 1000 €
- entre 1000 € et 2500 €
- entre 2500 € et 3500 €
- entre 3500 € et 5000 €

Tout document (photo, dessin, visuel, devis, plan...) pouvant expliquer le projet peut être transmis lors du dépôt de projet.

### Référent de votre projet

Nom : .....  
Prénom : .....  
Âge : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....  
Si mineur, indiquez les coordonnées d'un adulte référent : .....

### Membre 2

Nom : .....  
Prénom : .....  
Âge : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....

### Membre 3

Nom : .....  
Prénom : .....  
Âge : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....

Vos informations personnelles sont utilisées en vue d'apporter une analyse statistique au dispositif « Enveloppes de quartiers ». L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la Ville de Rezé.

Les données seront conservées sur une durée nécessaire à l'analyse du dispositif. Elles seront supprimées à l'issue, dans un délai maximum de deux ans à compter de l'envoi de la réponse, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour faire valoir ces droits, contactez le délégué à la protection des données personnelles de la Ville de Rezé à l'adresse [dpm@reze.fr](mailto:dpm@reze.fr). Pour toute information complémentaire ou réclamation, connectez-vous à l'adresse [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## Les dates à retenir

Du 6 janvier  
au 23 février

Proposez votre  
projet

Du 10 février au 30 mars

Analyse des projets  
par les services de la Ville

26 avril

Announce  
des projets retenus

Du 3 au 18 mai

Votez pour vos projets  
préférés

6 juin  
Announce des sept  
projets lauréats  
(un par quartier)

### Contact

Besoin d'évaluer la faisabilité de votre projet ou d'aide pour le déposer ?  
N'hésitez pas à contacter :

le service dialogue citoyen

☎ 02 40 84 42 44

✉ [dialoguecitoyen@mairie-reze.fr](mailto:dialoguecitoyen@mairie-reze.fr)



Rezé

Proposez vos idées,  
même les plus timbrées!

Entre 9 et 18 ans ?  
Coup de pouce  
pour vos projets !



# ENVELOPPES de quartiers

2<sup>e</sup> édition !

Déposez votre projet en ligne  
du 6 janvier jusqu'au 23 février

5000 € par quartier au profit de projets citoyens

reze.fr

## Lancez-vous, Rezé vous accompagne dans vos projets !

L'enthousiasme et l'imagination dont vous avez fait preuve lors de la première édition (71 projets déposés, 2 200 votantes et votants) nous encouragent vivement à reconduire Les Enveloppes de quartiers.

En 2023, les sept projets lauréats ont été réalisés et inaugurés grâce aux 5 000 € alloués par la Ville à chacun d'entre eux. Leur point commun ? L'ADN de Rezé qui rime avec proximité et convivialité pour améliorer vos quotidien et cadre de vie.

Pour favoriser l'émergence de nouvelles idées et projets, cette nouvelle édition s'enrichit de deux nouveautés. La première vous offre la possibilité de déposer des projets sur le foncier métropolitain (trottoir, chaussée, voirie) tout en restant dans le cadre des compétences municipales.

La seconde, parce que l'engagement des plus jeunes est synonyme de vitalité pour notre ville, un quatrième jeton de vote sera obligatoirement décerné à un projet porté par des jeunes de moins de 18 ans.

La Ville de Rezé compte sur votre mobilisation pour que cette édition soit également couronnée de succès !

Éva Paquereau,  
adjoite au dialogue citoyen



## Comment ça marche ?

Du 6 janvier au 23 février, déposez une proposition de projet innovant, local, d'intérêt général et qui correspond aux compétences de la Ville de Rezé (culture, sport, solidarité...).

### Conditions du dépôt de projet

- Habiter Rezé
- Avoir neuf ans minimum (accompagné d'un adulte référent).
- Former une équipe de trois personnes minimum.
- Proposer un projet inférieur ou égal à 5 000 € TTC.
- Identifier un espace public sur le foncier communal ou métropolitain pour accueillir votre projet.



Accédez au règlement intérieur sur

[enveloppesquartiers.reze.fr](http://enveloppesquartiers.reze.fr)  
ou sur demande :  
[dialoguecitoyen@mairie-reze.fr](mailto:dialoguecitoyen@mairie-reze.fr)  
02 40 84 42 44

Et n'hésitez pas à contacter le service dialogue citoyen pour toute question relative au dispositif et/ou à votre projet !

### Vous avez entre 9 et 18 ans ? Bénéficiez d'un coup de pouce

Lors du vote, les Rezéennes et Rezéens auront 4 jetons pour choisir leurs projets préférés. Un jeton devra **obligatoirement** être utilisé pour un projet proposé par des jeunes. Une chance supplémentaire de voir votre projet se concrétiser.

Alors, proposez vos idées !

## Comment déposer votre projet ?

- 📄 En quelques clics, remplissez le formulaire sur [enveloppesquartiers.reze.fr](http://enveloppesquartiers.reze.fr)
- 📄 Ou déposez votre formulaire papier à l'hôtel de ville, à la médiathèque, à la piscine Victor-Jara, à la Balinière, au service jeunesse et citoyenneté, à la Maison des services, au service dialogue citoyen, aux collèges Pont-Rousseau, Petite-Lande et Allende, au lycée Jean-Perrin ou dans l'un des quatre centres socioculturels.
- ✉ Envoyez votre formulaire par courrier au service dialogue citoyen.

Vous avez une idée/un projet ?  
Remplissez ce formulaire !



### Rappel des conditions :

Habiter Rezé, avoir neuf ans minimum et constituer un groupe de trois personnes minimum.

### Votre projet

**Titre :** .....

### Descriptif

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Quartier

- Pont-Rousseau (1)
- La Blordière (2)
- Ragon (3)
- La Houssais (4)
- Château (5)
- Rezé-Hôtel de ville (6)
- Trentemoult-les Isles (7)

### Localisation

.....

### Thématique(s) du projet (plusieurs choix possibles)

- Environnement, espace vert, transition écologique
- Culture, loisirs, patrimoine
- Action sociale, solidarité, relations avec les usagers
- Petite enfance, éducation, jeunesse
- Bâtiments et équipements publics
- Sport
- Dialogue citoyen et communication
- Vie associative
- Tranquillité publique
- Santé
- Autre, précisez : .....

